



1. Télécharger le fichier CSV

Téléchargez le fichier .csv à partir de Vaccinnet. Pour ce faire, naviguez vers la page « Enregistrement de groupe » dans le menu sur la gauche de l'écran. Cliquez ensuite sur le mot « ici » pour lancer le téléchargement du fichier CSV.

Enregistrement de groupe

Liste des groupes: No file selected.

Vous pouvez télécharger [ici](#) un exemple de fichier CSV. Attention: la première ligne supprimer ni modifier cette ligne.

2. Compléter le fichier

Ouvrez le fichier téléchargé et introduisez-y les données des personnes vaccinées. Il y a trois manières pour faire cela :

- Introduisez uniquement le numéro de registre national des personnes dans la colonne A ("PERSNR")
- Introduisez les informations des quatre autres colonnes B ("Nom") ; C ("Prénom") ; D ("Date de naissance") ; E ("Code postal")*
- Ou, complétez toutes les colonnes (de A à E)

Attention : Pour les personnes ayant un numéro BIS inscrivez le numéro BIS dans la colonne "PERSNR" (colonne A). **Ne remplissez pas d'autres colonnes pour ces personnes.**

Attention : Si le numéro du registre national, le numéro BIS ou la date de naissance commence par le chiffre "0", la colonne doit être définie comme du texte dans Excel. Cela doit être fait à chaque fois que le dossier est ouvert.

3. Sauvegarder le fichier

Enregistrez localement le fichier CSV et nommez-le. Veillez à bien utiliser le format CSV.

Nous vous suggérons d'utiliser le format suivant : Vaccination_de_groupe_NuméroDeLot_JJ-MM-AAAA.csv

4. Charger le fichier dans Vaccinnet

Naviguez vers la page « Enregistrement de groupe ». Sur cette page, cliquez sur « Choose File » et sélectionnez le fichier que vous venez d'enregistrer. Cliquez ensuite sur « Générer une liste »

5. Remplir les informations de vaccination pour le groupe

Une fois la liste générée, remplissez les informations de vaccination (type de vaccin, date de vaccination et numéro de lot). **Pour les vaccins contre la COVID-19, il est obligatoire d'indiquer le numéro de lot.**

Pour les personnes qui ne sont pas trouvées dans l'immédiat par Vaccinnet, vous devez les grouper dans un nouveau fichier .csv. Essayez de recharger ce fichier 24 heures après. À présent elles devraient apparaître dans la liste des personnes trouvées.

Pour enregistrer les personnes ayant été trouvées par Vaccinnet, cliquez sur « Enregistrer ».

REMARQUES

* La colonne "Code postal" doit indiquer le code postal où le patient est domicilié.

** Ne rouvrez pas ce fichier sur votre ordinateur, les caractéristiques seront perdues.



Travailleurs frontaliers et/ou personnes ayant un numéro BIS

Les patients qui n'ont pas de numéro d'enregistrement national mais qui ont un numéro BIS peuvent également être enregistrés via un enregistrement de groupe. Pour ce faire, inscrivez le numéro BIS dans la colonne "PERSNR" (colonne A) au lieu du numéro du registre national. **Ne remplissez pas d'autres colonnes pour les personnes ayant un numéro BIS.**

Création d'un numéro BIS par un médecin ou un secrétariat social

Les médecins et les secrétariats sociaux peuvent générer un numéro BIS si le patient n'en a pas encore un. Cela n'est possible qu'en présence du patient et à condition que celui-ci présente un document d'identité valide dont les données d'identification minimales (MID) peuvent être saisies lors de la génération du numéro BIS.

Étape 1 : Identifiez-vous comme médecin dans l'application [eHealthCreaBis - Création automatique d'un numéro BIS \(NISS\)](#)

Étape 2 : Remplissez les informations demandées dans le formulaire. Utilisez un document d'identité valide du patient et complétez le plus d'informations possible (notamment les données minimales d'identification, l'adresse en Belgique, l'adresse à l'étranger, etc.) Le numéro BIS est ensuite attribué à la personne et communiqué au médecin.

Étape 3 : Dans le dossier médical du patient, vous devez mentionner les documents présentés par le patient (par exemple, le numéro de passeport et le lieu de délivrance du passeport, ou le numéro de permis de conduire et le pays de délivrance du permis de conduire).

Étape 4 : Envoyez toute preuve d'identité pertinente (par exemple : copie de la carte d'identité étrangère, du permis de conduire, ...) à identification@ksz-bcss.fgov.be.

Étape 5 : Communiquez le numéro BIS au patient et utilisez ce numéro pour enregistrer la vaccination dans Vaccinnet (au lieu du numéro de registre national).

Plus d'information ? [Cliquer ici \(lien\)](#)